

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2022
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue aux salles 103 et 104 du Centre administratif de Roberval, sis au 828, boulevard Saint-Joseph, ainsi que par visioconférence, ce 27^e jour de septembre 2022, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente;
M^{me} Mireille Tremblay, vice-présidente;
M^{me} Chantale Nadeau;

MEMBRES DU PERSONNEL

M. Jean-Michel Cossette;
M^{me} Flavie Tremblay;
M^{me} Mélanie Jobin;
M. Joël Tremblay;
M^{me} Audrey Piquette;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Daniel Gauthier;
M^{me} Maryse Perron Chartier;

Visioconférence :

M^{me} Marie-Claude Néron, membre parent;
M^{me} Annie Girard, membre parent;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M^e Annie Tremblay, secrétaire générale.

Absences :

M^{me} Chantale Simard, membre du personnel d'encadrement sans droit de vote;
M. André Desmarquis, membre de la communauté;
M^{me} Zoé Paradis, membre de la communauté.

Invitée (visioconférence) :

M^{me} Chantale Rivard, directrice du Service des ressources financières.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 20 septembre 2022 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte, sous la présidence de M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

2. Mot de bienvenue

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Gauthier et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

6. Cooptation (membre de la communauté – Profil n° 3 : personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel)

Puisqu'un des postes de représentant de la communauté, soit le poste n° 3 : personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel, n'avait pu être pourvu lors de la séance de cooptation tenue le 14 juin dernier, un nouvel appel de candidatures a été effectué afin de combler ledit poste.

Tel qu'édicte par le Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires, les membres parents et les membres représentant le personnel procèdent donc, par cooptation, à la désignation de M^{me} Marie-Eve Sasseville à titre de membre représentant la communauté au conseil d'administration dans le profil n° 3, et ce, suite à une entrevue et à une évaluation de son curriculum vitae.

7. Rapports des comités du conseil d'administration**7.1 Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

7.2 Comité des ressources humaines

Il n'y a rien à signaler.

7.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à signaler.

7.4 Comité de révision

Il n'y a rien à signaler.

7.5 Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien

Il n'y a rien à signaler.

7.6 Comité de gouvernance des ressources informatiques

Il n'y a rien à signaler.

7.7 Comité des ressources éducatives

Il n'y a rien à signaler.

8. Présentation ou information au conseil d'administration

Il n'y a rien à signaler.

9. Agenda de consentement

Il n'y a rien à signaler.

10. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)

Il n'y a rien à signaler.

11. Dossiers nécessitant une décision**11.1 Modification de la Politique sur les services de garde en milieu scolaire**

ATTENDU la Politique sur les services de garde en milieu scolaire actuellement en vigueur au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU que des modifications doivent être apportées en raison des modifications réglementaires au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire édicté le 22 juin 2022 à la Gazette officielle du Québec;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité consultatif de gestion le 13 septembre 2022;

ATTENDU la consultation effectuée, par courriel, le 20 septembre 2022, auprès du comité de parents;

ATTENDU que les commentaires reçus en provenance du comité de parents ont été présentés aux membres du conseil d'administration;

En conséquence,

CA-0353-09-22

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte les modifications apportées à la Politique sur les services de garde en milieu scolaire;

QUE ladite politique soit transmise au comité de parents ainsi qu'aux conseils d'établissement.

ADOPTÉ

12. Affaires nouvelles

Il n'y a rien à signaler.

13. Prochaine séance

La prochaine séance régulière aura lieu le 18 octobre 2022, à 19 h, à la salle 1 du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

14. Évaluation de la rencontre

Les membres ont rempli le formulaire d'évaluation de façon virtuelle.

15. Levée de la séance

CA-0354-09-22

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Nadeau et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 20.

ADOPTÉ

La présidente,

La secrétaire générale,

Janot Pagé Kroft

Annie Tremblay, avocate